



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Vaughan Metropolitan Centre
100 New Park Place, Bureau 1400
Vaughan (Ontario) L4K 0J3
Canada
Tél. 905-265-5900
Télééc. 905-265-6390

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au conseil d'administration de Futurpreneur Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Futurpreneur Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Page 2

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Futurpreneur Canada au 31 mars 2018, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

KPMG s.r.l. / SENCRL

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Le 18 juillet 2016
Vaughan, Canada

FUTURPRENEUR CANADA

État de la situation financière

Au 31 mars 2018, avec les informations comparatives pour 2017

	2018	2017
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 2)	9 809 638 \$	10 517 795 \$
Apports à recevoir et débiteurs (notes 3 et 12)	420 795	51 089
Tranche des prêts échéant à moins de un an (note 4)	9 352 684	8 501 988
Intérêts courus à recevoir	90 650	73 353
Frais payés d'avance	147 606	139 609
	19 821 373	19 283 834
Prêts (note 4)	16 677 257	15 752 166
Immobilisations (note 5)	382 720	531 372
	36 881 350 \$	35 567 372 \$

Passif et actif net

Passif à court terme		
Dette bancaire (note 6)	6 021 578 \$	4 230 000 \$
Créditeurs et charges à payer (notes 7 et 12)	849 009	818 290
	6 870 587	5 048 290
Loyer reporté	-	14 345
Apports reportés (note 8)	995 698	706 782
	7 866 285	5 769 417
Actif net		
Investi en immobilisations	382 720	531 372
Non affecté	17 132 345	17 766 583
Grevé d'une affectation interne (note 9)	11 500 000	11 500 000
	29 015 065	29 797 955

Engagements (note 11)

	36 881 350 \$	35 567 372 \$
--	---------------	---------------

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

_____, administrateur

_____, administrateur

FUTURPRENEUR CANADA

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2018, avec les informations comparatives pour 2017

	2018	2017
Produits		
Apports et commandites (note 8)	8 691 528 \$	8 830 799 \$
Intérêts sur prêts	1 908 120	1 536 417
Commissions sur prêts	708 317	596 405
Placements	76 509	101 856
Autres (notes 12 et 14)	625 415	229 687
	<u>12 009 889</u>	<u>11 295 164</u>
Charges (note 10)		
Programmes entrepreneuriaux	8 703 814	8 767 910
Initiatives de sensibilisation	1 429 473	1 720 238
Préparation de la collecte de fonds	724 728	928 089
Administration	1 934 764	1 876 062
	<u>12 792 779</u>	<u>13 292 299</u>
Insuffisance des produits sur les charges	<u>(782 890) \$</u>	<u>(1 997 135) \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FUTURPRENEUR CANADA

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2018

				2018	2017
	Investi en immobilisations	Non affecté	Grevé d'une affectation interne	Total	Total
Actif net à l'ouverture de l'exercice	531 372 \$	17 766 583 \$	11 500 000 \$	29 797 955 \$	31 795 090 \$
Insuffisance des produits sur les charges	(279 759)	(503 131)	–	(782 890)	(1 997 135)
Achat d'immobilisations	131 107	(131 107)	–	–	–
Actif net à la clôture de l'exercice	382 720 \$	17 132 345 \$	11 500 000 \$	29 015 065 \$	29 797 955 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FUTURPRENEUR CANADA

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2018, avec les informations comparatives pour 2017

	2018	2017
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Exploitation		
Rentrées de fonds liées aux apports et commandites	9 236 153 \$	9 321 139 \$
Revenus de placement reçus aux fins d'exploitation	76 509	101 856
Rentrées de fonds provenant des paiements de capital	9 992 132	9 297 912
Revenu reçu provenant des intérêts et des commissions sur prêts	2 599 140	2 124 305
Avances sur prêts	(13 737 500)	(12 261 750)
Sorties de fonds – salaires et charges sociales	(7 579 856)	(8 022 427)
Sorties de fonds – charges d'exploitation	(2 955 206)	(3 040 203)
	<u>(2 368 628)</u>	<u>(2 479 168)</u>
Financement		
Augmentation de la dette bancaire	1 791 578	1 230 000
Investissement		
Achat d'immobilisations	(131 107)	(329 482)
Virement du solde net de l'emprunt de La Passerelle des entrepreneurs du Canada hors trésorerie	–	(36 373)
	<u>(131 107)</u>	<u>(365 855)</u>
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(708 157)	(1 615 023)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	10 517 795	12 132 818
<u>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice</u>	<u>9 809 638 \$</u>	<u>10 517 795 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FUTURPRENEUR CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2018

Futurpreneur Canada (l'« Organisme ») est un organisme sans but lucratif qui est financé au moyen de partenariats entre les secteurs public et privé et qui a pour objectif de fournir du mentorat, du soutien aux entreprises et du financement aux jeunes entrepreneurs canadiens qui créent de nouvelles entreprises. L'Organisme est un organisme sans but lucratif enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* en date du 10 août 1995. Après une période initiale de recherche et de planification, les activités d'exploitation ont commencé le 6 avril 1996.

L'Organisme est un organisme sans but lucratif enregistré exonéré de l'impôt. Par conséquent, aucune provision pour l'impôt sur le revenu n'a été inscrite dans les présents états financiers.

1. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été dressés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif figurant à la Partie III du Manuel de Comptables Professionnels Agréés Canada. Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

a) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse et des placements dans des instruments à revenu fixe dont les échéances sont inférieures à 90 jours à compter de la date d'acquisition.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont comptabilisés à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état des résultats de l'exercice à l'étude. Les coûts de transaction sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés.

b) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement évalués au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. L'Organisme a choisi de comptabiliser les placements autres que dans des titres de capitaux propres à la juste valeur.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement, lesquels sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire.

FUTURPRENEUR CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2018

1. Principales méthodes comptables (suite)

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, l'Organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, l'Organisme ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que l'Organisme s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances s'inversent au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

c) Placements à court terme

Les placements à court terme sont composés de bons du Trésor et de titres d'emprunt émis par les gouvernements fédéral et provinciaux du Canada ainsi que par les banques canadiennes.

Les placements à court terme sont comptabilisés à la juste valeur de marché, laquelle est déterminée à la clôture de l'exercice en fonction de la valeur de marché des placements. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état des résultats de l'exercice à l'étude.

Les placements à court terme sont comptabilisés à la date de règlement.

d) Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report aux fins de la comptabilisation des apports affectés, y compris les apports de sociétés et les subventions gouvernementales. Les subventions gouvernementales et les commandites de sociétés sont comptabilisées en produits selon la méthode linéaire sur la durée des contrats à condition que les restrictions en matière de dépenses soient respectées pendant la durée du contrat.

Le revenu de placement, qui comprend les intérêts créditeurs ainsi que les gains et les pertes réalisés et non réalisés au titre des équivalents de trésorerie et des placements à court terme, est comptabilisé à l'état des résultats à mesure qu'il est gagné.

FUTURPRENEUR CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2018

1. Principales méthodes comptables (suite)

e) Prêts

Les prêts sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite de la provision pour perte attribuable aux prêts.

Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice pour tous les prêts, sauf pour les prêts classés comme étant des prêts douteux. Un prêt est classé comme douteux lorsque, selon la direction, le recouvrement en temps opportun du montant total du capital et des intérêts n'est plus raisonnablement assuré. Les prêts douteux sont radiés. Les intérêts reçus sur un prêt après sa classification comme étant un prêt douteux ne sont pas comptabilisés à titre de revenus. Les montants recouverts après que des prêts ont été radiés sont compensés et portés en diminution de la provision pour pertes sur prêts.

Les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

f) Provision pour pertes sur prêts

La direction de l'Organisme a établi et maintient une provision pour pertes sur prêts qui reflète la meilleure estimation possible des pertes sur prêts compte tenu des conditions en cours. La provision pour pertes sur prêts est portée en diminution des prêts pour obtenir une valeur comptable nette.

g) Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les apports d'immobilisations sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Ordinateurs et logiciel	3 ans
Matériel de bureau	3 ans
Améliorations locatives	Durée du bail ou durée de vie utile, selon la moins longue des deux

h) Loyer reporté

Le loyer reporté, qui est constitué de baux à loyer progressif et de loyers gratuits, est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail.

FUTURPRENEUR CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2018

1. Principales méthodes comptables (suite)

i) Apports reportés

Les apports reportés sont comptabilisés à titre d'apports dans les produits à l'état des résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du contrat pourvu que les clauses contractuelles soient remplies pendant la durée du contrat.

j) Apports en nature

Les montants des apports reçus sous forme de fournitures et de services sont comptabilisés dans les états financiers seulement lorsqu'une méthode objective permet de calculer la valeur de ces services et que ces fournitures et ces services auraient, dans d'autres circonstances, été acquis.

k) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur les informations fournies au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

2. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les placements dans des instruments à revenu fixe, dont l'échéance est de moins de 90 jours à compter de la date d'acquisition, sont inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Ces placements sont constitués de fonds du marché monétaire et de comptes portant intérêt.

	2018	2017
Trésorerie	2 417 709 \$	2 618 101 \$
Instruments à revenu fixe	7 391 929	7 899 694
	9 809 638 \$	10 517 795 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont comptabilisés à leur juste valeur en fonction des cours du marché.

FUTURPRENEUR CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2018

3. Apports à recevoir et débiteurs

Les apports à recevoir et débiteurs comprennent des remises gouvernementales nettes de 17 716 \$ (28 031 \$ en 2017), qui incluent des sommes à recevoir provenant du remboursement de la taxe sur les produits et services et de la taxe de vente harmonisée (« TPS/TVH ») pour organismes de services publics, ainsi que d'autres apports à recevoir de 198 593 \$ (13 300 \$ en 2017) et une somme à recevoir de la Fondation Futurpreneur (auparavant, Fondation pour un Canada entrepreneurial) de 204 486 \$ (9 758 \$ en 2017).

Les apports à recevoir et débiteurs sont présentés déduction faite de la provision pour créances douteuses de néant (néant en 2017).

4. Prêts

Les prêts sont constitués de prêts non garantis à taux variable (allant du taux préférentiel au taux préférentiel majoré de 3 %) accordés à de jeunes entrepreneurs pour la création de nouvelles entreprises. Le montant d'un prêt initial est d'au plus 15 000 \$. L'échéance des prêts est de trois à cinq ans et le remboursement du capital n'est pas exigé avant la fin de la première année.

Le tableau qui suit présente le portefeuille de prêts de l'Organisme selon les dates d'échéance de paiement :

2018	Moins de 1 an	De 1 an à 2 ans	De 3 à 5 ans	Total
Prêts	9 352 684 \$	16 311 183 \$	6 873 560 \$	32 537 427 \$
Provision pour pertes sur prêts				(6 507 486)
Prêts, déduction faite de la provision				26 029 941
Moins la tranche échéant à moins de un an				9 352 684
Prêts à long terme				16 677 257 \$

FUTURPRENEUR CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2018

4. Prêts (suite)

2017	Moins de 1 an	De 1 an à 2 ans	De 3 à 5 ans	Total
Prêts	8 501 988 \$	8 820 414 \$	12 995 291 \$	30 317 693 \$
Provision pour pertes sur prêts				(6 063 539)
Prêts, déduction faite de la provision				24 254 154
Moins la tranche échéant à moins de un an				8 501 988
Prêts à long terme				15 752 166 \$

La juste valeur des prêts se rapproche de la valeur comptable des prêts, déduction faite de la provision, et elle est calculée selon les montants futurs estimatifs des flux de trésorerie.

Le tableau qui suit présente la provision générale pour pertes sur prêts :

	2018	2017
Solde à l'ouverture de l'exercice	6 063 539 \$	5 799 476 \$
La Passerelle des entrepreneurs du Canada, solde à l'ouverture de l'exercice	–	9 092
Radiations, déduction faite des montants recouverts appliqués à la provision	(1 453 661)	(1 640 663)
Charge attribuable à une perte sur prêt	1 897 608	1 895 634
Solde à la clôture de l'exercice	6 507 486 \$	6 063 539 \$

5. Immobilisations

	2018		2017	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Ordinateurs et logiciel	1 357 933 \$	985 479 \$	372 454 \$	455 459 \$
Mobilier de bureau	142 405	135 905	6 500	18 400
Améliorations locatives	309 681	305 915	3 766	57 513
	1 810 019 \$	1 427 299 \$	382 720 \$	531 372 \$

FUTURPRENEUR CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2018

6. Ligne de crédit

Au cours de 2016, l'Organisme a signé une entente avec la Banque Royale du Canada (« RBC ») visant une facilité de crédit, laquelle était constituée d'une ligne de crédit renouvelable de 20 000 000 \$, garantie par une lettre de garantie fournie par Banque de développement du Canada (« BDC » ou le « garant »). La ligne de crédit portait intérêt soit au taux préférentiel minoré de 0,35 % par année, soit aux taux des acceptations bancaires, auxquels s'ajoutait une commission d'attente de 0,5 % par année, en plus d'une commission d'attente de 0,07 % grevant la partie non utilisée de la facilité de crédit. Il y avait des frais liés à la garantie au taux de 0,5 % du montant prélevé sur la ligne de crédit.

Au 31 mars 2017, l'Organisme a prélevé 4 230 000 \$ sur la ligne de crédit. Au 31 mars 2017, toutes les conditions et les clauses restrictives étaient respectées, sauf une. Selon les modalités de la lettre de garantie, l'Organisme est tenu de respecter certaines clauses restrictives financières et non financières. L'Organisme ne respectait pas l'une des clauses restrictives financières pour l'exercice clos le 31 mars 2017. Le garant a accordé une dispense pour le non-respect de la clause restrictive.

Le 29 septembre 2017, l'organisme a signé une lettre d'offre (l'« entente ») avec BDC concernant une facilité de crédit renouvelable à vue de 20 000 000 \$. La facilité de crédit porte intérêt au taux de base variable de BDC, minoré d'un écart de 2,74 % par année, plus une commission d'attente de 0,07 % par année grevant la partie non utilisée de la facilité de crédit. La facilité de crédit est remboursable à vue et est garantie par un contrat de garantie générale constituant un droit de premier rang exclusif grevant toutes les propriétés de l'Organisme, notamment les droits de l'Organisme relativement aux prêts.

Dans le cadre de cette entente, BDC a remboursé l'encours de la facilité de crédit détenue auprès de RBC à la date de règlement de l'entente. Au 31 mars 2018, l'Organisme n'avait plus aucune obligation envers RBC.

Au 31 mars 2018, l'Organisme a prélevé 6 021 578 \$ sur la facilité de crédit. Ce montant a été utilisé pour prêter du capital aux jeunes entrepreneurs. Conformément aux modalités de la facilité de crédit, l'Organisme doit respecter certaines clauses restrictives. Au 31 mars 2018, l'Organisme respectait ces clauses restrictives.

7. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer comprennent un montant de 10 247 \$ (9 856 \$ en 2017) au titre des sommes à remettre à l'État pour les cotisations salariales et la TPS/TVH.

FUTURPRENEUR CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2018

8. Apports reportés

L'Organisme a reçu plusieurs subventions du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et plusieurs commandites de sociétés. Le montant des apports n'ayant pas encore été constaté à titre de produits s'établit comme suit :

	2018	2017
Solde à l'ouverture de l'exercice	706 782 \$	1 046 673 \$
Subventions et commandites reçues	8 824 526	8 270 383
Montants constatés à titre d'apports	(8 535 610)	(8 610 274)
Solde à la clôture de l'exercice	995 698 \$	706 782 \$

9. Actif net grevé d'une affectation interne

Au cours de 2015, le conseil d'administration a approuvé le transfert d'une somme de 11 500 000 \$ de l'actif net non affecté à l'actif net grevé d'une affectation interne. L'actif net grevé d'une affectation interne servira aux activités de fonctionnement futures et aux ressources nécessaires pour le financement de nouvelles entreprises en démarrage.

10. Charges par fonctions

2018	Programmes entrepreneuriaux	Initiatives de sensibilisation	Préparation de la collecte de fonds	Administration	Total
Charges salariales	5 098 186 \$	842 375 \$	530 810 \$	1 188 152 \$	7 659 523 \$
Coûts liés à la commercialisation	211 210	331 857	4 860	–	547 927
Coûts liés aux programmes	745 530	159 729	144 612	167 061	1 216 932
Coûts liés à l'occupation et à l'exploitation	554 968	66 136	30 975	538 951	1 191 030
Amortissement	196 312	29 376	13 471	40 600	279 759
Charge attribuable à une perte sur prêt	1 897 608	–	–	–	1 897 608
	8 703 814 \$	1 429 473 \$	724 728 \$	1 934 764 \$	12 792 779 \$

FUTURPRENEUR CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2018

10. Charges par fonctions (suite)

2017	Programmes entrepreneuriaux	Initiatives de sensibilisation	Préparation de la collecte de fonds	Administration	Total
Charges salariales	5 179 579 \$	897 464 \$	745 267 \$	1 207 600 \$	8 029 910 \$
Coûts liés à la commercialisation	378 702	490 895	3 198	832	873 627
Coûts liés aux programmes	636 044	227 724	122 768	109 130	1 095 666
Coûts liés à l'occupation et à l'exploitation	513 751	75 622	41 560	525 499	1 156 432
Amortissement	164 200	28 533	15 296	33 001	241 030
Charge attribuable à une perte sur prêt	1 895 634	—	—	—	1 895 634
	8 767 910 \$	1 720 238 \$	928 089 \$	1 876 062 \$	13 292 299 \$

L'Organisme classe ses activités selon quatre fonctions principales : programmes entrepreneuriaux, initiatives de sensibilisation, préparation de la collecte de fonds et administration. Le coût de chaque fonction comprend les coûts directs liés à ces fonctions, soit les charges salariales, les autres charges directes et les attributions. Les charges salariales sont attribuées au besoin si une activité touche plus d'une fonction.

L'Organisme engage un certain nombre de coûts indirects partagés et de charges d'exploitation et autres charges communes qui ont trait à plus d'une fonction, qu'il attribue. Ces coûts comprennent les frais de gestion et de personnel administratif, les coûts liés à l'occupation, d'autres charges d'exploitation et l'amortissement, lesquels sont indirectement ou uniquement attribuables à une fonction spécifique. Ces coûts sont attribués selon un pourcentage établi en fonction de la quote-part, ou de la totalité de tout autre coût direct, qui est attribuable à la fonction.

11. Engagements

Le tableau qui suit présente les engagements aux termes de contrats de location-exploitation pris par l'Organisme à l'égard de son équipement et de ses locaux :

2019	377 600 \$
2020	241 700
2021	185 800
2022	185 800
2023	154 900
	1 145 800 \$

FUTURPRENEUR CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2018

12. Opérations entre apparentés

a) Opérations avec la Fondation Futurpreneur (« FF »)

L'Organisme entretient une relation de nature économique avec la FF. La FF est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) en date du 1^{er} avril 2012. L'Organisme fournit un soutien administratif et des installations à la FF. La FF a pour objectif de faire progresser l'éducation axée sur le perfectionnement des compétences personnelles, des compétences en affaires et sur l'entrepreneuriat, et de faire progresser l'éducation par la recherche sur l'entrepreneuriat et la publication des résultats utiles tirés d'une telle recherche.

Les produits et les charges comptabilisés dans les états financiers de l'Organisme au cours de l'exercice à l'étude sont présentés ci-dessous :

	2018	2017
Frais d'administration	12 000 \$	17 500 \$
Coûts liés aux programmes	178 333	72 543

Les soldes entre apparentés, qui ne portent pas intérêt, qui sont remboursables à vue et qui peuvent être réglés sur une base nette, sont présentés ci-dessous :

	2018	2017
Somme à payer à l'Organisme par la FF	204 486 \$	9 758 \$

FUTURPRENEUR CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2018

12. Opérations entre apparentés (suite)

Les données financières de la FF n'ont pas été consolidées dans les états financiers de l'Organisme. Le tableau qui suit donne un résumé des données financières de la FF :

État de la situation financière

	2018	2017
Actif	581 277 \$	129 538 \$
Passif	499 820	69 752
Actif net	81 457 \$	59 786 \$

État des résultats

	2018	2017
Produits	219 154 \$	191 667 \$
Charges	197 483	188 532
Excédent des produits sur les charges	21 671 \$	3 135 \$

État des flux de trésorerie

	2018	2017
Activités d'exploitation	452 728 \$	(30 254) \$
Augmentation (diminution) de la trésorerie	452 728	(30 254)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	128 549	158 803
Trésorerie à la clôture de l'exercice	581 277 \$	128 549 \$

FUTURPRENEUR CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2018

12. Opérations entre apparentés (suite)

b) Opérations avec La Passerelle des entrepreneurs du Canada (« PEC »)

La PEC a été constituée le 15 décembre 2010 dans la province d'Ontario en tant qu'organisme sans but lucratif de droit fédéral sans capital social. Le Fonds d'innovation Spin Master, qui est parrainé par Spin Master, est l'unique programme de la PEC et il a pour but de fournir aux jeunes entrepreneurs innovateurs un financement de 50 000 \$. Un montant de 35 000 \$ de capital d'emprunt a été accordé par la PEC et financé directement par BDC. La PEC avait conclu une entente avec l'Organisme visant à administrer le programme et à fournir 15 000 \$ de capital d'emprunt à chaque candidat.

Le 31 mars 2016, le conseil d'administration de la PEC a décidé de dissoudre la PEC et de remettre l'actif net de l'entité à l'Organisme. Par conséquent, au 31 mars 2016, l'Organisme a comptabilisé une somme à recevoir de la PEC de 147 118 \$ et un apport équivalent comptabilisé dans les autres produits, ce qui correspond à la position débitrice de la PEC au 31 mars 2016. En 2017, l'Organisme a reçu un solde impayé de 147 118 \$ qui incluait un solde net d'emprunt de 36 373 \$.

FUTURPRENEUR CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2018

13. Gestion des risques financiers

L'Organisme est exposé aux risques de crédit et de liquidité en raison de la nature de ses activités. Le programme global de gestion du risque et les pratiques commerciales de l'Organisme tendent à limiter toute incidence défavorable que pourraient avoir ces risques sur la performance de l'Organisme.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité que des emprunteurs manquent à leurs obligations financières. L'Organisme atténue ce risque en limitant les montants des prêts accordés aux entrepreneurs individuels et en recrutant du personnel ayant les compétences nécessaires pour évaluer la qualité des demandes de prêt soumises par les entrepreneurs. L'Organisme offre un programme de mentorat obligatoire tout en effectuant les procédures individuelles de contrôle diligent et d'approbation du crédit pour toutes les demandes reçues des entrepreneurs individuels afin d'atténuer tout autre risque financier éventuel après que les prêts ont été versés.

b) Risque de liquidité

La gestion de la liquidité s'entend de la disposition de liquidités suffisantes et de la disponibilité du financement. L'Organisme gère le risque de liquidité en surveillant constamment les flux de trésorerie réels et prévus de manière à s'assurer qu'elle disposera de liquidités suffisantes pour honorer ses engagements à leur échéance.

c) Risque de taux d'intérêt et risque de marché

L'Organisme est d'avis qu'il n'est pas exposé à d'importants risques de taux d'intérêt et risques de marché découlant de ses instruments financiers.

14. Relation de nature économique

Le 31 mars 2017, l'Organisme et BDC ont contracté une entente conjointe visant à fournir un financement supplémentaire aux candidats admissibles de l'Organisme. La contribution totale de BDC ne doit pas excéder 60 millions de dollars. L'entente conjointe vient à échéance le 30 septembre 2018.

En outre, le 29 septembre 2017, l'Organisme a signé une lettre d'offre avec BDC concernant une facilité de crédit renouvelable à vue de 20 000 000 \$, tel qu'il est mentionné à la note 6.

Les autres produits comprennent des frais reçus de BDC de 432 498 \$ (159 519 \$ en 2017).

FUTURPRENEUR CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2018

15. Information comparative

Certaines informations comparatives ont été reclassées afin que la présentation des états financiers soit conforme à celle adoptée pour l'exercice à l'étude.